



FICHE TECHNIQUE

KEIM ECOSIL[®]-ME

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

KEIM Ecosil-ME est une peinture universelle au silicate pour l'intérieur, très résistante, conforme à la norme NF EN 13 300 (répond également à la norme NFT 36005 Famille I Catégorie 1 b1, peintures au silicate), avec des propriétés spécifiques permettant de réduire les des substances nocives et de neutraliser les odeurs.

2. DOMAINE D'APPLICATION

KEIM Ecosil-ME convient particulièrement aux surfaces murales et aux plafonds intérieurs dans les zones fortement sollicitées telles que les bâtiments publics, les hôpitaux, les écoles, les bureaux, les restaurants, les hôtels et les locaux dans lesquels sont stockées des denrées alimentaires. Adaptée à tous supports minéraux tels que l'enduit, le béton, les plaques de plâtre cartonnées, la toile de verre ainsi que les anciennes peintures organiques adhérentes. Les supports très absorbants ou friables doivent être préalablement traités avec KEIM Soliprim. Pour égaliser les supports d'absorption hétérogène et sur les plaques de plâtre, il est préférable d'utiliser KEIM GW-Primer en première couche. Pour les finitions teintées sur plaques de plâtre et sur les supports présentant des spectres d'enduit, il est impératif d'appliquer une première couche non diluée de KEIM GW-Primer (en cas d'application de teintes très intenses sur plaques de plâtre et sur des supports présentant des spectres d'enduit, nous conseillons d'utiliser en alternative deux couches de KEIM Optil). Ne pas utiliser KEIM GW-Primer sur des enduits de plâtre pur (P IV a,b et P Va).

Ne convient pas pour :

- surfaces en bois
- surfaces laquées
- supports présentant des efflorescences salines

3. PROPRIÉTÉS DU PRODUIT

- facile à retravailler
- bon pouvoir couvrant
- C2C Certified Material Health Certificate™ Gold
- Cradle to Cradle Certified®-Certificate Silver
- convient aux personnes souffrant d'allergies
- convient pour les aliments
- avec effet photocatalytique (rapport d'essai) : transforme les gaz et les odeurs nocifs en substances non critiques telles que le dioxyde de carbone et l'eau.
- résistant aux moisissures (résistant aux attaques fongiques, selon le certificat d'essai)
- résistant aux frottements
- résistant aux désinfectants
- Réaction au feu : incombustible (classe A2-s1,d0 selon EN 13501-1, conformément au rapport de classification)
- sans ajout de solvants
- sans ajout de plastifiants
- sans conservateurs

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT:

- Densité: ca. 1,4 - 1,7 g/cm³
- Part organique: < 5 %
- pH: environ 11

CLASSEMENT:

– Classement selon:	EN 13300
– Classement selon VOB:	Peinture au silicate en dispersion selon la norme NFT 36005 Famille 1 catégorie 1b1
– Diffusion de vapeur d'eau (valeur sd):	≤ 0,01 m
– Norme de diffusion de vapeur d'eau:	DIN EN ISO 7783
– Résistance au frottement humide:	Classe 1
– Norme d'essai résistance au frottement humide:	EN ISO 11998
– Rapport de contraste (couvrance):	Classe 1
– Rendement par rapport au contraste (pouvoir couvrant):	6,5 m ² /L
– Norme d'essai couvrance:	ISO 6504-3
– Degré de brillance à 85°:	mat profond
– Norme de degré de brillance:	ISO 2813
– Taille maximale des grains:	fin
– Norme d'essai granulométrie:	EN 1524

TEINTES:

Disponible en blanc et teinté exclusivement avec des pigments minéraux purs et résistants à la lumière. Non disponible en concentrés de teintes. Teinter avec les concentrés de teintes KEIM.

4. INSTRUCTIONS DE MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DU SUPPORT:

Pour optimiser le rendu, en particulier dans des conditions de lumière difficile, il est recommandé d'appliquer une couche d'impression KEIM Soliprim. En cas de lumière rasante, il convient de veiller à une préparation adéquate du support, à un outillage approprié et à un soin accru lors de l'application.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE:

La température ambiante et du support pendant l'application et le séchage doit être ≥ 5 °C.

PRÉPARATION DU PRODUIT:

KEIM Ecosil-ME doit être bien mélangé avant utilisation.

CONSOMMATION:

environ 0,125 L/m² pour deux couches.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles sont à déterminer avec exactitude par des essais sur chantier.

PRÉPARATION:

KEIM Ecosil-ME peut être appliquée au rouleau, à la brosse ou par projection mécanisée (buse ≥ 423).

Couche de fond : KEIM Ecosil-ME non dilué ou à diluer avec max. 10 % Spezial-Fixativ.

Couche de finition : Appliquer KEIM Ecosil-ME non dilué.

TEMPS DE SÉCHAGE:

Recouvrable au plus tôt après 6 heures (à 23°C et 50% HR). En cas d'humidité relative de l'air et/ou d'épaisseur des couches plus élevées et/ou de températures plus basses, le séchage est retardé en conséquence.

NETTOYAGE DES OUTILS:

Nettoyer immédiatement à l'eau.

5. CONDITIONNEMENT

Quantité par conditionnement	Unité	Nombre par palette	Type de conditionnement
12,5	L	32	seau
5	L	70	seau
2,5	L	80	seau

6. STOCKAGE

Durée de stockage max.	Conditions de stockage
12 mois	au frais hors gel Garder les récipients hermétiquement fermés protégé de la chaleur et de la lumière directe du soleil

7. ÉLIMINATION

Pour des informations sur l'élimination, voir la section 13 de la fiche de données de sécurité.

Nomenclature déchets: 08 01 12

8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

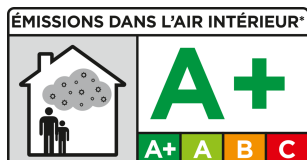
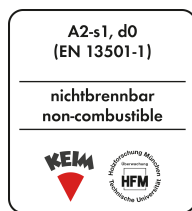
Se référer à la fiche de données de sécurité. Valeur limite de l'UE pour ce produit (Cat. A/a): 30 g/l.
Ce produit contient : 0 - 1 g/l de COV..

CODE GIS: BSW 40

9. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Protéger les surfaces qui ne doivent pas être traitées, notamment le verre, la céramique et la pierre naturelle. Nettoyer immédiatement avec beaucoup d'eau et éliminer les projections sur les surfaces environnantes ou les zones de circulation. Il est interdit de mélanger le matériau avec des produits n'appartenant pas au système ou avec des produits complémentaires appartenant à d'autres systèmes.

10. CERTIFICATS & LABELS DE QUALITÉ



Les valeurs et propriétés mentionnées sont le résultat d'un travail de développement intensif et d'expériences concrètes. Nos recommandations écrites et orales ont pour but d'aider à la sélection de nos produits et ne constituent pas un rapport juridique contractuel. Plus particulièrement, elles ne libèrent pas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'assurer eux-mêmes, avec le soin habituel du secteur, de l'adéquation de nos produits en relation avec l'usage prévu. Les règles générales de la construction doivent être respectées. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications visant à améliorer le produit ou son utilisation. La publication de cette édition rend caduques les éditions précédentes.